

Certu

Les Entretiens du CERTU – 2012

Biennale de l'ingénierie territoriale du CNFPT



Retrouvez toutes les informations sur notre site événement : www.lesentretiensducertu.fr

Les 31 janvier et 1^{er} février 2012 aura lieu au centre de congrès de Lyon la deuxième édition des Entretiens du Certu ; la date approche, pensez à vous inscrire.

Cette lettre d'information fait un zoom sur le contenu des ateliers 3, 5, 6 et 11

● Atelier 3 - Mobilité en périurbain : quelles solutions ? - Mardi 31 janvier

En quoi le thème de votre atelier est-il au cœur de l'actualité ?

L'extension urbaine a dilaté les espaces de la ville périurbaine, sans que le « système de transport » puisse s'adapter et offrir une alternative crédible à une utilisation systématique de la voiture sur les trajets intercommunaux. Or, une telle situation semble de moins en moins pérenne au regard des enjeux socio-économiques et environnementaux des années 2000 qui ont mis en évidence les faiblesses de cette dépendance à l'automobile : pollution, émission des gaz à effet de serre, dépendance au pétrole, bruit, congestion... Ainsi, il apparaît aujourd'hui de plus en plus nécessaire de proposer de nouvelles solutions de déplacement basées sur une approche renouvelée de l'organisation et de la structuration des territoires périurbains.

[Lire la suite](#)



● Atelier 5 - Rénover son patrimoine bâti : quelles stratégies ? Mardi 31 janvier

Quels sont les principaux enjeux liés à ce sujet ?



Le principal enjeu consiste à déterminer les conditions de réalisation de la mise en accessibilité et de la performance énergétique en inscrivant ces actions dans une démarche plus globale de gestion et de valorisation du patrimoine immobilier public. Il s'agit d'une part d'éviter les réhabilitations purement énergétiques sans intégrer l'ensemble des enjeux de développement durable pour ces bâtiments (enjeux d'usage, de confort et de santé notamment), et d'autre part de trouver un équilibre entre les actions de travaux, d'optimisation de l'exploitation des équipements et de sensibilisation des occupants pour atteindre les objectifs visés.

[Lire la suite](#)

● **Atelier 6 - Qualité urbaine : quels labels ?** - Mardi 31 janvier

Quels sont les principaux enjeux liés à ce sujet ?

Les questions d'énergie, de climat, de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité sont en tête des priorités des agendas politiques des institutions internationales, de l'État et des collectivités, tous niveaux confondus. S'ensuit quantité d'initiatives publiques et privées pour promouvoir la qualité urbaine durable. Parmi elles, les processus de labellisation se multiplient qui concernent ou bien l'ensemble des politiques urbaines d'une ville ou d'une agglomération, ou bien des projets locaux d'aménagement ou de construction. Au moment où vient d'être publié le second palmarès des projets d'Écoquartiers, la question des labels de qualité urbaine est, plus que jamais, d'actualité.

...

[Lire la suite](#)



● **Atelier 11 - Périurbain et modes doux : utopie ?** Mercredi 1^{er} février



En quoi le thème de votre atelier est-il au coeur de l'actualité ?

Depuis plusieurs dizaines d'années, la croissance de la population française s'est traduite par un fort développement du péri-urbain, caractérisé par une répartition spatiale des logements et des activités très étalée et un tissu urbain lâche et mal structuré. L'attractivité du modèle de l'habitat individuel, et la contrainte du foncier en ville centre, ont généré une dynamique démographique dans les franges péri-urbaines de nombreuses agglomérations. Or cette péri-urbanisation s'est construite autour du mode automobile, et de l'aménagement d'espaces individuels, sans anticiper sur les nuisances générées collectivement par ce mode de vie.

[Lire la suite](#)

ATTENTION !!! La date approche, pensez à vous inscrire.

www.lesentretiensducertu.fr

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, les Entretiens du CERTU, reproduction interdite sans autorisation.



Retrouvez toutes les informations sur notre site événement : www.lesentretiensducertu.fr

Atelier 3 – Mobilité en péri-urbain : quelles solutions - Mardi 31 Janvier

En quoi le thème de votre atelier est-il au cœur de l'actualité ?

L'extension urbaine a dilaté les espaces de la ville périurbaine, sans que le « système de transport » puisse s'adapter et offrir une alternative crédible à une utilisation systématique de la voiture sur les trajets intercommunaux. Or, une telle situation semble de moins en moins pérenne au regard des enjeux socio-économiques et environnementaux des années 2000 qui ont mis en évidence les faiblesses de cette dépendance à l'automobile : pollution, émission des gaz à effet de serre, dépendance au pétrole, bruit, congestion... Ainsi, il apparaît aujourd'hui de plus en plus nécessaire de proposer de nouvelles solutions de déplacement basées sur une approche renouvelée de l'organisation et de la structuration des territoires périurbains.

Pour répondre au mieux à la complexité du sujet, le présent atelier a été construit afin d'offrir aux participants une réelle approche pluridisciplinaire de la mobilité dans le périurbain, basée sur des exemples de territoires variés et des postures différentes suivant les intervenants. L'atelier sera enfin animé par **Laurent Fischer**, rédacteur en chef de la revue *Technicités*.

Le contenu de l'atelier

En guise d'introduction de l'atelier, la question du périurbain et des déplacements fera l'objet d'une intervention de **Laurent Cailly**, maître de conférences en géographie à l'université de Tours. L'objectif sera d'aborder le sujet sous divers angles : rappel sur l'évolution du périurbain, modes et choix de vie des habitants du périurbain, interaction entre ce mode d'habiter et la structuration du territoire...

Dans un deuxième temps, au travers d'expériences concrètes de différentes collectivités, des pistes de solution (services de transport, politique d'aménagement, structuration de la desserte des territoires) seront proposées et débattues pour esquisser ce que pourrait être un « véritable projet urbain » pour les habitants des zones périurbaines.

Le choix du Certu s'est porté sur trois intervenants.

Stéphane Canalis, du conseil général du Rhône, abordera, d'une part, la question de la complémentarité des services de transport départementaux avec l'offre TER avec un focus sur le transport à la demande et d'autre part, le point de vue du gestionnaire de voiries en périurbain au travers de la question de la hiérarchisation du réseau.

Ensuite, **Erwan Terrillon**, chef de service « offre de transport régional » au sein de la région Pays de Loire, apportera un éclairage sur l'organisation des transports ferrés comme maillage structurant d'un territoire (axe Nantes – Saint Nazaire). Enfin, la question de la planification et du lien entre la démarche SCOT et l'organisation des déplacements sur le périurbain sera abordé par **Guillaume Simon**, directeur du syndicat mixte du SCOT de Strasbourg.

Ces trois témoignages seront enrichis d'une expérience européenne par **David Van Der Speck** et **Florence Bloemkolk** de la région d'Amsterdam aux Pays-Bas. L'objectif sera de faire partager une autre vision de la desserte du périurbain au travers, notamment, de modes de gouvernance, de planification et d'aménagement différents de la France.

Enfin, ces différents exposés seront clôturés par l'intervention de **Vincent Fanguet**, directeur de la prospective de Cofiroute, qui fera part à l'assemblée de la vision d'un gestionnaire routier de la desserte du périurbain et notamment de la place que pourrait prendre, dans un futur proche, l'infrastructure routière dans l'organisation de l'offre de transport.

Et pour la question des courtes distances ?

Le présent atelier a pour vocation d'aborder les réponses possibles aux besoins de déplacement de 10 à 15 km. **L'atelier 11**, du 1er décembre, offrira aux participants une approche complémentaire concernant la mobilité courte distance (moins de 3 km) dans le périurbain.

<http://www.lesentretiensducertu.fr/>



Retrouvez toutes les informations sur notre site événement : www.lesentretiensducertu.fr

● Atelier 5 – Rénover son patrimoine bâti, quelles stratégies - Mardi 31 Janvier

En quoi le thème de votre atelier est-il au cœur de l'actualité ?

Les gestionnaires de patrimoines immobiliers publics sont aujourd'hui soumis à des besoins d'intervention sur leur patrimoine.

La réglementation sur l'accessibilité fixe ainsi à 2015 l'échéance de mise en conformité des établissements recevant du public existants.

Le Grenelle de l'Environnement impose à l'État et incite les collectivités à conduire une rénovation énergétique ambitieuse de leur patrimoine immobilier avec un objectif de réduction de 40% des consommations et de 50% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020.

Dans un contexte financier particulièrement difficile pour l'ensemble des collectivités publiques, la question de la méthode et de l'optimisation des moyens permettant d'atteindre ces objectifs constitue donc un sujet particulièrement d'actualité.

Quels sont les principaux enjeux liés à ce sujet ?

Le principal enjeu consiste à déterminer les conditions de réalisation de la mise en accessibilité et de l'amélioration de la performance énergétique en inscrivant ces actions dans une démarche plus globale de gestion et de valorisation du patrimoine immobilier public.

Il s'agit d'une part d'éviter les réhabilitations purement énergétiques sans intégrer l'ensemble des enjeux de développement durable pour ces bâtiments (enjeux d'usage, de confort et de santé notamment), et d'autre part de trouver un équilibre entre les actions de travaux, d'optimisation de l'exploitation des équipements et de sensibilisation des occupants pour atteindre les objectifs visés..

Quels sont les intervenants et leur valeur ajoutée par rapport à la thématique de l'atelier ?

L'atelier sera centré sur la présentation d'expériences à des échelles très variées :

- **Françoise Dupont-Marillia**, vice-présidente Finances et Immobilier de l'Université d'Auvergne, et **Philippe Clemandot**, chargé de mission au service Grands Projets Immobiliers du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, témoigneront de l'expérience en cours dans cette université;
- **Valérie Fillion**, chef d'unité au service Habitat et Construction à la direction départementale des territoires du Cantal, témoignera d'une mission d'assistance pour une communauté de communes du Cantal;
- **Véronique Gourlaouen**, directrice de la Construction et des Bâtiments du conseil général de l'Essonne, présentera l'expérience en cours sur son patrimoine;
- **Philippe Pont**, directeur du service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) du Canton de Vaud, présentera enfin l'approche d'une collectivité étrangère.

Un débat avec la salle sera ensuite organisé et animé par **Luc Miltgen**, consultant et ancien rédacteur en chef de Techni-Cités.

Deux acteurs institutionnels assureront enfin la clôture pour une synthèse et une mise en perspective de l'atelier :

- **Serge Massis**, directeur des Études Urbaines, ville de Cannes et animateur du groupe de travail « architecture et bâtiment » de l'AITF
- **Pierre Herant**, chef du service Bâtiment à l'ADEME



Retrouvez toutes les informations sur notre site événement : www.lesentretiensducertu.fr

Atelier 6 - Qualité urbaine : quels labels - Mardi 31 Janvier

En quoi le thème de votre atelier est-il au cœur de l'actualité ?

Les questions d'énergie, de climat, de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité sont en tête des priorités des agendas politiques des institutions internationales, de l'État et des collectivités, tous niveaux confondus. S'ensuit quantité d'initiatives publiques et privées pour promouvoir la qualité urbaine durable. Parmi elles, les processus de labellisation se multiplient qui concernent ou bien l'ensemble des politiques urbaines d'une ville ou d'une agglomération, ou bien des projets locaux d'aménagement ou de construction. Au moment où vient d'être publié le second palmarès des projets d'Écoquartiers, la question des labels de qualité urbaine est, plus que jamais, d'actualité.

Quels sont les principaux enjeux liés à ce sujet ?

Obtenir un label suppose de répondre à un cahier des charges et de se conformer aux critères d'un référentiel d'une part, et de constituer un dossier de candidature et de se conformer à une procédure d'autre part. Les critères peuvent porter sur les modalités d'organisation des projets (indicateurs de management), sur le contenu de plans d'actions (indicateurs de suivi), sur des données (indicateurs de résultats). De nombreuses questions surgissent alors : quels labels choisir ? Quel effort pour les obtenir ? Quel retour sur effort ? La labellisation ne serait-elle pas la première étape vers la normalisation ? Nos concitoyens, organisés en association ou non, sont-ils véritablement en demande de labels ? In fine, quelles garanties offrent les labels ?

Quels sont les intervenants et leur valeur ajoutée par rapport à la thématique de l'atelier ?

Exposé introductif : **Mme Rebecca Pinheiro-Croisiel**, doctorante Mines Paritech;

Diversité des labels au niveau international : témoignage d'un maître d'oeuvre, **Mr Lemarchand**, Espace Architecture (DEGW France);

La labellisation comme processus d'évaluation des politiques urbaines : témoignage d'un expert européen, **Mr Pierre Laconte**, président de la Fondation pour l'Environnement Urbain;

D'un référentiel à l'autre, de la genèse des labels à la normalisation : témoignage de **Mr Marcel Belliot**, ex délégué général de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme;

La labellisation comme instrument au service des politiques publiques : témoignage d'un élu, **Mr Alain Cottalorda**, maire de Bourgoin-Jallieu, vice-président de l'Association des Communautés de France (ADCF).

Rapporteur de l'atelier : **Mr Sylvain Petitet**, directeur de la Recherche, EGIS

Préparé par **Mme Florence Masson** (AMF) et **Mr Jean-François Guet** (CERTU) l'atelier sera animé par **Mme Anne Chareyron-Perchet**, chargée de mission Ville Durable au CGDD.

Retrouvez toutes les informations sur notre site événement : www.lesentretiensducertu.fr

Atelier 11 – Péri-urbain et ville des courtes distances, utopie ? - Mercredi 1er Février

En quoi le thème de votre atelier est-il au cœur de l'actualité ?

Depuis plusieurs dizaines d'années, la croissance de la population française s'est traduite par un fort développement du péri-urbain, caractérisé par une répartition spatiale des logements et des activités très étalée et un tissu urbain lâche et mal structuré. L'attractivité du modèle de l'habitat individuel, et la contrainte du foncier en ville centre, ont généré une dynamique démographique dans les franges péri-urbaines de nombreuses agglomérations. Or cette péri-urbanisation s'est construite autour du mode automobile, et de l'aménagement d'espaces individuels, sans anticiper sur les nuisances générées collectivement par ce mode de vie. Dans les villes « centre », nombre de collectivités sont actives pour ré-équilibrer la place de l'automobile. Une boîte à outils partagée existe pour accompagner la reconquête de l'espace public par les transports publics, la marche, le vélo, dans le but de développer la ville des courtes distances. Pour autant, si l'on considère les enquêtes ménages, c'est bien en péri-urbain que le potentiel de report des déplacements courte distance vers autre chose que l'automobile est le plus fort. Comment la boîte à outils s'adapte-t-elle au péri-urbain ? Est-il nécessaire de créer d'autres outils ? Ces questions sont au cœur de cet atelier

Quels sont les principaux enjeux liés à ce sujet ?

Tout d'abord le fonctionnement péri-urbain pose d'importants problèmes au regard du développement durable :

- en termes d'enjeu environnemental : ces déplacements courte distance en véhicule motorisé thermique, dont le fonctionnement à froid est peu efficace, sont responsables d'importantes émissions de gaz à effet de serre ;
- en termes d'enjeu social : les grandes infrastructures créées pour répondre aux besoins de déplacement ont généré de nombreuses coupures urbaines qui nuisent à la constitution de polarités équilibrées et conviviales, et aux liens entre les habitants ;
- en termes d'enjeu économique : le coût de ces déplacements motorisés et de la dépendance automobile handicape lourdement les budgets des ménages et les finances publiques.

Mais c'est aussi la qualité de vie dans le péri-urbain qui est en jeu, avec la vie locale, mythe ou réalité, que chacun recherche en référence au village des temps anciens. Chaque collectivité cherche ses solutions pour reconstruire le lien social y compris sur l'espace public

Quels sont les intervenants et leur valeur ajoutée par rapport à la thématique de l'atelier ?

Rémi Gaillard directeur adjoint de l'INET de Montpellier (CNFPT) animera cet atelier.

Benoît Hiron, chef du groupe sécurité des usagers et déplacements au CERTU introduira l'atelier.

Yan Le Gal de l'Agence d'urbanisme de la région Nantaise, **Jean-Luc Durand** 1er vice président de la communauté de commune de l'Erdre et de Gesvres (CCEG), maire de Grandchamp des Fontaines, et **Jean-Jacques Kogan** vice-président en charge des transports, maire adjoint de Sucé sur Erdre, témoigneront de la réflexion menée dans le péri-urbain Nantais. La CCEG travaille à la généralisation des plans de modération de la vitesse pour favoriser le développement des modes doux, traduisant ainsi le code de la rue sur son territoire.

Frédéric Héran chercheur à l'université de Lille nous fera prendre conscience des coupures de toute sorte qui morcellent la ville péri-urbaine, obstacles aux déplacements doux et au développement de la ville des courtes distances

Parmi ces coupures, **Michel L'houtellier** du CETE de l'ouest zoomera sur le stationnement des véhicules motorisés. Qu'il soit illégal sur le trottoir et sur les aménagements cyclables, ou légal sur la voirie, il constitue bien souvent une entrave à la circulation des piétons et des cyclistes, alors que d'autres choix sont possibles.

Enfin, **Dominique Riou** de l'IAURIF nous présentera les enseignements qu'il a recueillis à Bâle, Fribourg en Brisgau, Karlsruhe sur le vélo et le péri-urbain, lors d'une mission co-organisée avec l'agence d'urbanisme de Strasbourg et le coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo